

**COMMUNE DE SAINT-JOSSE-  
TEN-NOODE**  
**Service de l'Urbanisme**  
Avenue de l'Astronomie, 13  
1210 SCHAERBEEK

V/Réf. : URB/19594  
N/Réf. : AVL/ah/SJN-2.102/s516  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame, Monsieur,

Objet : SAINT-JOSSE-TEN-NOODE. Rue Potagère, 102. Demande de permis d'urbanisme portant sur le remplacement des châssis de fenêtre en façade avant.  
*Correspondant : Mme E. Lehanse.*

Suite à votre courrier du 1<sup>er</sup> février 2012 sous référence, réceptionné le 13 février dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 7 mars 2012.

Le dossier concerne une maison de style éclectique comprise dans la zone de protection de la maison Mayeres située au n° 150 de la même rue. La demande concerne le remplacement des châssis de fenêtres de la façade à rue.

La CRMS constate que les travaux proposés, bien que situés dans la zone de protection d'un bien classé, seront sans grand impact sur celui-ci et modifieront peu son contexte. Par conséquent, elle ne s'oppose pas à la demande à condition que les divisions des châssis soient mieux que celles proposées dans la demande, adaptées à la typologie de la façade. A cette fin, les proportions du châssis du rez-de-chaussées devront être corrigées (accuser la verticalité en augmentant la partie vitrée des ouvrants). De manière générale, il est conseillé de réduire l'épaisseur des profils et d'harmoniser ceux des parties fixes et ouvrantes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ  
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Katelijne FRANSSENS